

# T2 2020 Rapport trimestriel du SPO sur les infractions sexuelles



OTTAWA POLICE SERVICE  
SERVICE DE POLICE D'OTTAWA

*A Trusted Partner in Community Safety  
Un partenaire fiable de la sécurité communautaire*

Le présent rapport porte sur certaines infractions au *Code criminel du Canada* signalées à la police d'Ottawa au cours des cinq dernières années. Les infractions ont été classées conformément au *Programme de déclaration uniforme de la criminalité* (DUC), version 2.2. Les crimes violents, également appelés crimes contre la personne, comportent l'usage de la violence contre une personne ou la menace d'en faire usage. Les crimes non violents comprennent les infractions contre les biens et les autres infractions au *Code criminel du Canada*.

Les statistiques sur la criminalité présentées dans le présent rapport sont exactes au jour de leur compilation. Les renseignements sont susceptibles d'être modifiés en raison des enquêtes policières en cours et des efforts de contrôle interne de la qualité des données, notamment par l'ajout, la suppression et le reclassement de toutes les données.

## Infractions sexuelles choisies (1)

T2 2019	197	
T2 2020	68	▼65,5 %

## Taux d'élucidation % (2)

T2 2019	36,0 %	
T2 2020	52,9 %	▲16,9 %

## Classée par mise en accusation (3)

T2 2019	41	
T2 2020	22	▼46,3 %

## Classée sans dépôt d'accusations (4)

T2 2019	30	
T2 2020	14	▼53,3 %

## Sans fondement (5)

T2 2019	17	
T2 2020	6	▼64,7 %

(1) Les crimes signalés sont les crimes réels déclarés au Service de police d'Ottawa au cours d'une année civile.

(2) Le taux d'élucidation est exprimé en pourcentage (en %) et correspond à la somme de toutes les infractions au *Code criminel du Canada* classées par mise en accusation et classées sans dépôt d'accusations, divisée par le nombre total d'incidents réellement signalés.

(3) Une affaire est « classée par mise en accusation » lorsque la police a identifié au moins un auteur présumé et qu'une accusation ait été déposée, ou recommandée, contre cette personne en rapport avec l'affaire.

(4) Une affaire est « classée sans dépôt d'accusations » lorsque la police a identifié un auteur présumé et qu'il y a suffisamment de preuves pour déposer une accusation en rapport avec l'affaire, mais que l'auteur présumé fait l'objet d'autres mesures pour diverses raisons.

(5) Un incident est considéré comme « sans fondement » s'il a été déterminé, à l'issue d'une enquête, qu'aucune violation de la loi n'a eu lieu à ce moment ou à cet endroit.

(6) Le présent rapport n'inclut que les incidents classés définitivement selon le code opérationnel (affaire close).

# T2 2020 Rapport trimestriel du SPO sur les infractions sexuelles



OTTAWA POLICE SERVICE  
SERVICE DE POLICE D'OTTAWA

*A Trusted Partner in Community Safety  
Un partenaire fiable de la sécurité communautaire*

## Crimes contre la personne

Infraction	T2 2019					T2 2020					Moyenne 5 ans	Variation %
	Réelle	Mise en accusation	Sans dépôt d'accusations	Sans fondement	Taux d'élucidation %	Réelle	Mise en accusation	Sans dépôt d'accusations	Sans fondement	Taux d'élucidation %		
AGRESSION SEXUELLE GRAVE (1310-0)	2	0	0	0	0,0 %	0	0	0	0	0,0 %	0,8	-100,0 %
AGRESSION SEXUELLE GRAVE -PARTENAIRE (1310-5)	0	0	0	0	0,0 %	0	0	0	0	0,0 %	0,2	0,0 %
AGRESSION SEXUELLE ARMÉE (1320-0)	3	2	0	0	66,7 %	0	0	0	0	0,0 %	1,4	-100,0 %
AGRESSION SEXUELLE ARMÉE - PARTENAIRE (1320-5)	1	0	0	0	0,0 %	0	0	0	0	0,0 %	0,6	-100,0 %
AGRESSION SEXUELLE (1330-0)	104	19	15	8	32,7 %	34	13	9	4	64,7 %	98,4	-67,3 %
AGRESSION SEXUELLE - MOINS DE 16 ANS (1330-10)	26	4	8	4	46,2 %	3	0	1	0	33,3 %	17,0	-88,5 %
AGRESSION SEXUELLE - PARTENAIRE (1330-5)	17	6	0	2	35,3 %	5	5	0	0	100,0 %	13,2	-70,6 %
CONTACT SEXUEL (1345-0)	9	7	0	1	77,8 %	5	1	2	0	60,0 %	9,4	-44,4 %
INCITATION À UN CONTACT SEXUEL <16 ANS (1350-0)	1	1	0	0	100,0 %	0	0	0	1	0,0 %	2,4	-100,0 %
EXPLOITATION SEXUELLE (16 À 18 ANS) (1355-0)	0	0	0	0	0,0 %	0	0	0	0	0,0 %	0,6	0,0 %
EXPLOITATION SEXUELLE - PERSONNE HANDICAPÉE (1356-0)	0	0	1	0	0,0 %	0	0	0	0	0,0 %	0,2	0,0 %
AGRESSION SEXUELLE - INCESTE (1360-0)	1	0	0	0	0,0 %	1	0	0	0	0,0 %	0,8	0,0 %
CORRUPTION DES MŒURS D'UN MINEUR (1365-0)	0	0	0	0	0,0 %	0	0	0	0	0,0 %	0,0	0,0 %
FOURNIR PORNO À MINEUR (1367-0)	1	0	0	0	0,0 %	4	0	2	0	50,0 %	2,2	300,0 %
OFFRE DE SERVICES DE PROSTITUTION PAR PARENT/TUTEUR (1368-0)	0	0	0	0	0,0 %	0	0	0	0	0,0 %	0,0	0,0 %
MAITRE DE MAISON PERMETTANT DES ACTES SEXUELS (1369-0)	0	0	0	0	0,0 %	0	0	0	0	0,0 %	0,0	0,0 %
LEURRE D'UN MINEUR AU MOYEN D'UN ORDINATEUR	1	0	0	0	0,0 %	5	0	0	0	0,0 %	1,6	400,0 %

## Crimes contre la personne

Infraction	T2 2019					T2 2020					Moyenne 5 ans	Variation %
	Réelle	Mise en accusation	Sans dépôt d'accusations	Sans fondement	Taux d'élucidation %	Réelle	Mise en accusation	Sans dépôt d'accusations	Sans fondement	Taux d'élucidation %		
ENTENTE OU ARRANGEMENT — INFRACTION D'ORDRE SEXUEL À L'ÉGARD D'UN ENFANT (1371-0)	0	0	0	1	0,0 %	0	0	0	0	0,0 %	0,0	0,0 %
AGRESSION SEXUELLE — SODOMIE	1	0	0	0	0,0 %	0	0	0	0	0,0 %	1,2	-100,0 %
AGRESSION SEXUELLE — BESTIALITÉ (1380-0)	0	0	1	0	0,0 %	0	0	0	0	0,0 %	0,0	0,0 %
AGRESSION SEXUELLE — BESTIALITÉ — ENFANT (1381-0)	0	0	0	0	0,0 %	0	0	0	0	0,0 %	0,0	0,0 %
VOYEURISME (1385-0)	5	0	0	0	0,0 %	0	1	0	0	0,0 %	4,8	-100,0 %
DISTRIBUTION D'IMAGE INTIME (1390-0)	25	2	5	1	28,0 %	11	2	0	1	18,2 %	14,8	-56,0 %
<b>Total</b>	<b>197</b>	<b>41</b>	<b>30</b>	<b>17</b>	<b>36,0 %</b>	<b>68</b>	<b>22</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>52,9 %</b>	<b>169,6</b>	<b>-65,5 %</b>

## Autres infractions à une loi fédérale

Infraction	T2 2019					T2 2020					Moyenne 5 ans	Variation %
	Réelle	Mise en accusation	Sans dépôt d'accusations	Sans fondement	Taux d'élucidation %	Réelle	Mise en accusation	Sans dépôt d'accusations	Sans fondement	Taux d'élucidation %		
TRAITE DE PERSONNES LOI IMMIGRATION /RÉFUGIÉS (6510-0)	1	0	0	0	0,0 %	0	0	0	0	0,0 %	0,4	-100,0 %

Dernier trimestre complet : Lorsque cette option est sélectionnée, le rapport exécute des données pour le dernier trimestre complet et compare les chiffres à la même période l'an dernier

Le présent rapport n'inclut que les incidents classés définitivement selon le code opérationnel (affaire close).